

Grève universitaire : Le gouvernement a décidé de "trancher dans le vif"

BBC Afrique, 14 mars 2014
 Fermeture des universités au Burundi
 Le gouvernement du Burundi a annulé l'année académique en cours dans les universités publiques. Cette mesure radicale fait office de réponse à la grève des étudiants qui a débuté mercredi. Mercredi, les 17.500 étudiants de l'Université du Burundi et de l'Ecole normale supérieure avaient lancé un mouvement de grève illimité pour exiger du gouvernement qu'il annule les changements dans l'octroi des bourses universitaires. En réponse, le ministre de l'Enseignement supérieur, Joseph Butore, a annulé les inscriptions (...) aux cours comptant pour l'année académique 2012-2013 pour tous les étudiants de ces deux établissements, ainsi que des autres plus petits qui en dépendent, dans une ordonnance signée dans la nuit de jeudi à vendredi.

Les étudiants n'ont pas le droit d'accéder aux campus qui sont fermés à partir de ce vendredi jusqu'au 24 mars (...). Leur réinscription sera conditionnée par la signature individuelle d'un acte d'engagement à ne plus faire de grève, a-t-il poursuivi. Cinq représentants des étudiants, accusés d'incitation à la grève en dehors du consensus de tous les étudiants, ont été exclus de l'université du Burundi pour l'année en cours et la prochaine. « Décision brutale »
 « une décision brutale, qui nous a surpris car nous avons lancé notre mouvement de grève pour protester contre une décision qui va instaurer la discrimination dans l'accès aux études supérieures, et pour demander le dialogue », a déclaré Epitace Ndayambaje, l'un de ces représentants, estimant que la décision allait pénaliser les plus pauvres. Le gouvernement a décidé de « trancher dans le vif, pour casser tout de suite ce mouvement de grève », a expliqué un haut cadre du ministère de l'Enseignement supérieur. Jusqu'ici, tous les lauréats du secondaire ayant obtenu leur diplôme d'Etat de fin d'études, même les plus pauvres, pouvaient poursuivre des études universitaires car tous avaient automatiquement droit à une bourse mensuelle équivalente à 31.000 francs burundais (environ 14 euros). Finances difficiles
 18.500 étudiants des universités publiques et privées, dont le nombre a grimpé depuis l'élection du président Pierre Nkurunziza en 2005, ont bénéficié de cette bourse en 2013. Mais, compte tenu de la crise financière que traverse le pays, l'un des plus pauvres de la planète et qui vit grâce aux aides internationales, cette charge financière est devenue ingérable, a souligné le cadre du ministère. La réforme prévoit l'attribution de seulement 8.500 bourses pour les diplômés de 2013, dont seulement 2.500 au tarif plein.